

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

### Articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information. Veuillez transmettre l'original de la demande à la Direction départementale des territoires (et de la mer) du département dans lequel se situe le défrichement ou à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour les DOM en recommandé avec avis de réception, par messagerie électronique ou le déposer contre récépissé à la DDT(M) ou à la DAAF. Veuillez en conserver un exemplaire.

#### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : 79844186100035

OU

N° PACAGE : \_\_\_\_\_ OU

N° NUMAGRIT : \_\_\_\_\_

OU

Aucun numéro attribué

(attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET)

Nom et prénom du demandeur : \_\_\_\_\_

Civilité :  Madame

Monsieur

Qualité : \_\_\_\_\_

Particulier, propriétaire du terrain, demandeur mandaté par le propriétaire du terrain pour déposer cette demande (1), représentant des personnes morales propriétaires du terrain ou bénéficiant de son expropriation (2), exploitant susceptible de bénéficier d'une autorisation de carrière (3), collectivité...

Raison sociale pour les personnes morales : SAS PARC EOLIEN BOIS DE GRESAN

#### POUR LES PERSONNES MORALES OU LES INDIVISIONS

Nom du représentant légal : DUMONT

Prénom du représentant légal : ÉMILE

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : VAN DER VALK THOMAS

#### COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : 30 BLD RICHARD LENOIR

Code postal : 75011 Commune : PARIS

Téléphone : 01 85 56 06 90 ; 06 34 53 31 24  
Fixe Mobile

Méi : thomas.vandervalk@eliis-france.fr

- (1) Dans ce cas, ne pas omettre de joindre les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire.
- (2) Joindre l'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande ou démontrant sa qualité à bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- (3) Joindre échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.

**LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS :**

Dénomination de la propriété contenant les terrains à défricher : \_\_\_\_\_

COMMUNE	LIEU(X)-DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE (HA)	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE (HA)	CLASSEMENT AU PLU(1)
SAINTE LAURENT SUR OUST	Beaumont	B	537	27,4355	0,6732	

(1) S'il existe un PLU dans la commune, préciser le classement de la parcelle et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé».

**CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

Surface totale à défricher : 0 hectares 67 ares 32 centiares

But du défrichement (Mise en culture, recouverture des espaces pastoraux, carrière, construction individuelle, lotissement, camping...) :

Construction d'une éolienne et de son poste de livraison HTA.

**AUTRES PERSONNES QUE LE DEMANDEUR CONCERNÉES PAR LA DEMANDE DE DÉFRICHEMENT (NU-PROPRIÉTAIRE, CO-INDIVISAIRE, USUFRUITIER, ...) : (1)**

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Groupement forestier du village de Beaumont	Propriétaire de B537	Beaumont 56140 SAINT LAURENT SUR OUST	02 97 75 05 75

(1) fournir les mandats éventuels

**MENTIONS LÉGALES**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1)**

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou au 1/50000 <sup>ème</sup> ) indiquant les terrains à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact</li> <li>ou dans le cas contraire :</li> <li>Etude d'impact</li> </ul>	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	<input type="checkbox"/>
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Le cas échéant</b>		<input type="checkbox"/>
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	<input checked="" type="checkbox"/>
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	<input type="checkbox"/>
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ).	Personne morale autre qu'une collectivité.	<input checked="" type="checkbox"/>
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrières.	<input type="checkbox"/>
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	<input type="checkbox"/>
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact)	une évaluation des incidences natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	<input type="checkbox"/>

\* Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet

### ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : **VAN DER VALK THOMAS**

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (\*)

- ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.
- n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

(\*) cocher la mention utile

Fait le **19 12 2016**

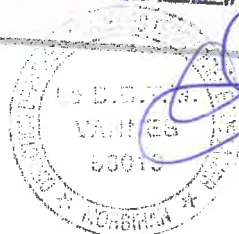
Signature

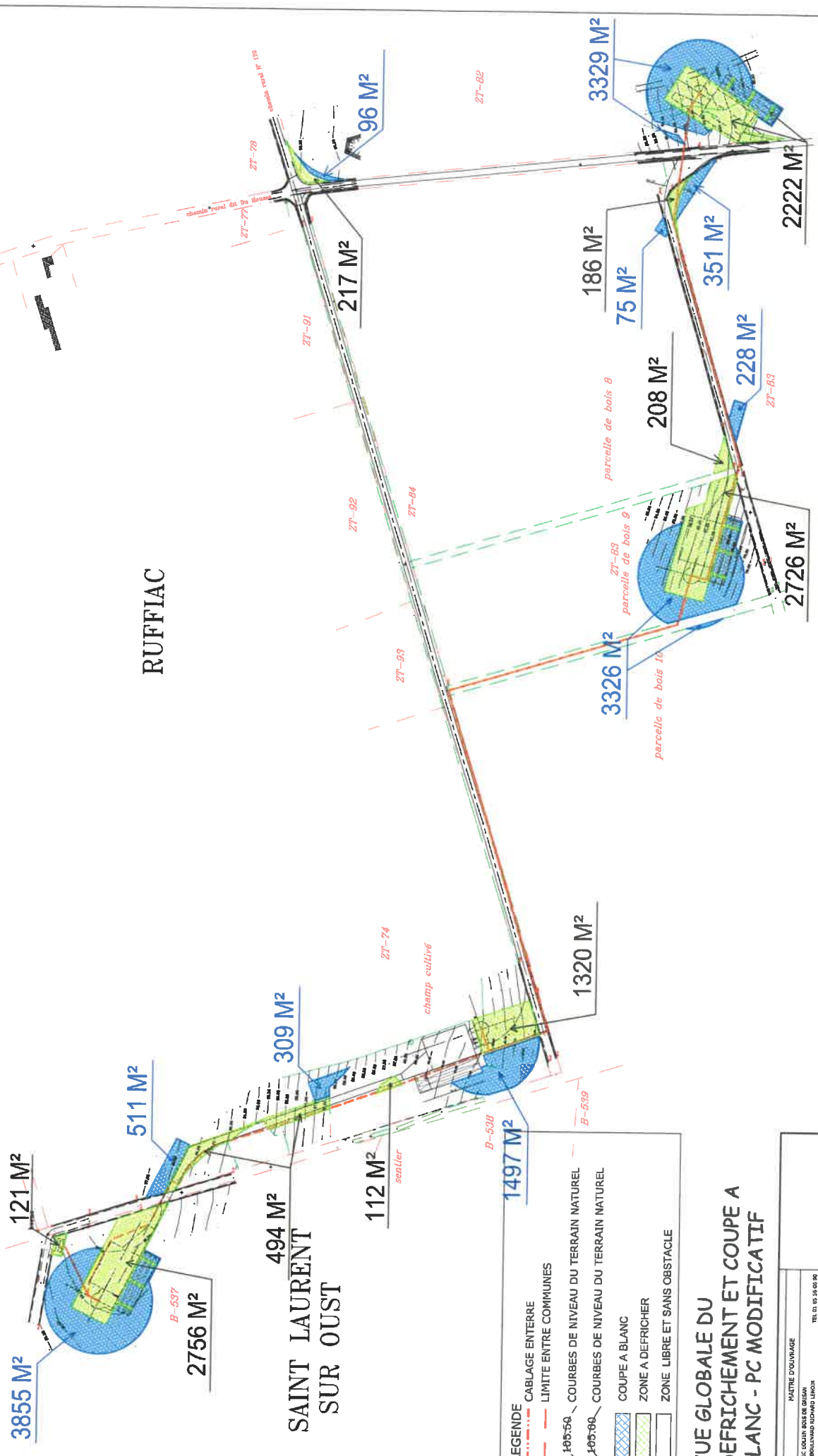


RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS - NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : **1493 Projet de la Houssa**

DATE DE RÉCEPTION : **21/12/2016**





RUFFIAC

SAINT LAURENT  
SUR OUST

**LEGENDE**

- CABLAGE ENTERRÉ
- LIMITE ENTRE COMMUNES
- COURBES DE NIVEAU DU TERRAIN NATUREL
- COURBES DE NIVEAU DU TERRAIN MODIFIÉ
- COUPE A BLANC
- ZONE A DEFRICHER
- ZONE LIBRE ET SANS OBSTACLE

**VUE GLOBALE DU  
DEFRICHEMENT ET COUPE A  
BLANC - PC MODIFICATIF**

MATRE D'OUVRAGE PAC COLIN BOIS DE GRISAN 30 BOLLIVARD RICHARD LINDOR 75 011 1M05		TEL 01 85 58 00 90 TEL 01 85 58 00 90	
PROJET			
REALISATION DE 3 BOULEVARDS LA HOUSSE-38 140 RUFFIAC			
REALISATION D'UNE BOULEVARD + UN PORTE DE LA HOUSSE-38 140 SAINT LAURENT SUR OUST			
		ECHELLE: 1:2750 FANT A LOUDEAC INDEXE B LE 25 09 15	



**ZONES A DEFRICHER  
DANS LA PARCELLE  
B 537 ET SUPERFICIES  
ASSOCIEES**

**CARTE GENERALE DU PROJET  
DE PARC EOLIEN DU HOUSSA,  
ZONES A DEFRICHER ET  
SUPERFICIES ASSOCIEES**

- Parc éolien du Houssa
- ★ Localisation générales des éoliennes
- Limites administratives
- Limites cadastrales

Conception : Elicio France (2016)  
Source données : Géobretagne  
Source IGN - BD Cartho

